

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

01200 Valserhône

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



### INONDATION



sur ma commune :

**EXISTANT**



### REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

**EXISTANT**



### SÉISME



sur ma commune :

**MODÉRÉ**



### MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

**EXISTANT**



### RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

**MODÉRÉ**



### RADON



sur ma commune :

**MODÉRÉ**

## 3 Risques technologiques identifiés :



### INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



### CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



### POLLUTION DES SOLS



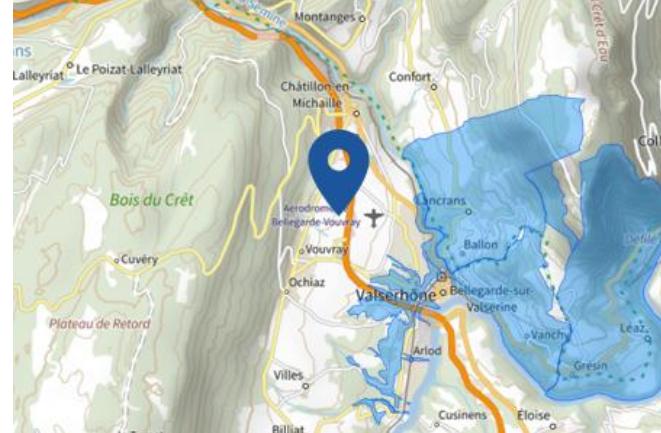
sur ma commune :

**CONCERNÉ**

# Risque d'inondation sur Valserhone

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### **PPRN : PPRmt PPRct PPRr\_Bellegarde/V**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRmt PPRct PPRr\_Bellegarde/V a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 16/06/2016

Date d'approbation : 03/04/2020

Le PPR couvre les aléas suivant :

#### **Inondation**

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Mouvements de terrain

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque d'inondation sur Valserhone

## **PPRN : PPRct PPRr et PPRmt\_Lancrans**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRct PPRr et PPRmt\_Lancrans a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 22/07/2005

Date d'approbation : 20/09/2006

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Mouvements de terrain

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

## **DDRM : DDRM01**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Inondation**

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

## **4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :**

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

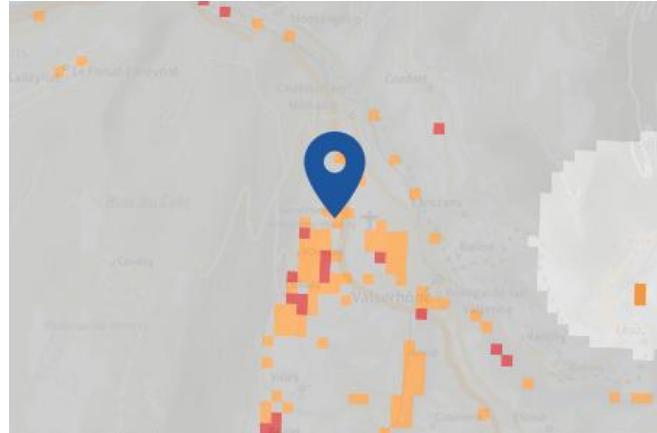
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9200458A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/05/1992	15/10/1992
INTX9210072A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/12/1991	29/03/1992
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/02/1990	23/03/1990
NOR19831229	Mouvement de Terrain	06/07/1983	08/01/1984

# Risque de remontées de nappe sur Valserhone

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

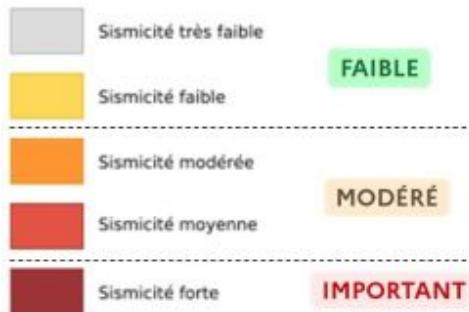
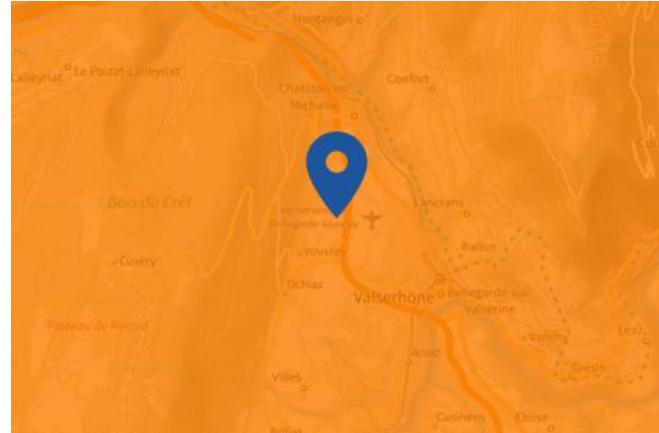
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

# Risque de séisme sur Valserhone

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM01

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Valserhone

## Risque sur la commune

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

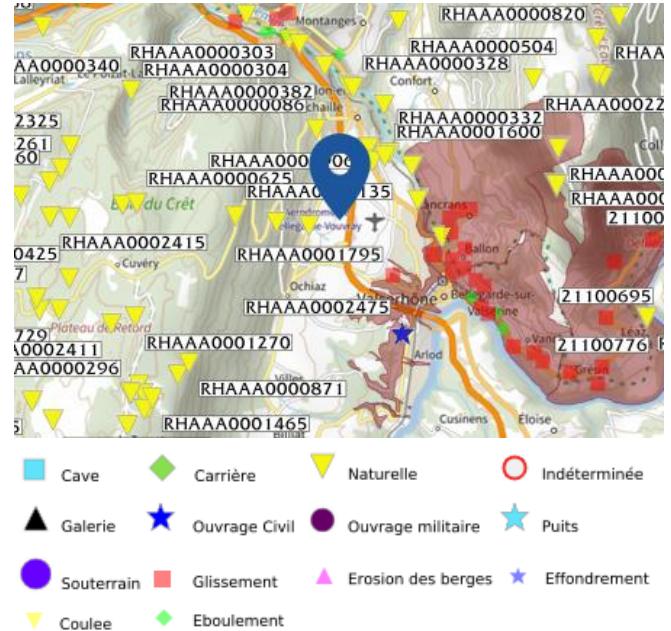
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.  
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
  - Glissements de terrain.  
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



## Informations détaillées :

PPRN : PPRmt PPRct PPRr\_Bellegarde/V

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRmt PPRct PPRr\_Bellegarde/V a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 16/06/2016

Date d'approbation : 03/04/2020

Le PPR couvre les aléas suivant :

## Mouvement de terrain

## Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

## Glissement de terrain

## Classification de terrain

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

### - Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque de mouvements de terrain sur Valserhone

## **PPRN : PPRct PPRr et PPRmt\_Lancrans**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRct PPRr et PPRmt\_Lancrans a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 22/07/2005

Date d'approbation : 20/09/2006

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Mouvement de terrain**

**Eboulement ou chutes de pierres et de blocs**

**Glissement de terrain**

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

## **DDRM : DDRM01**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Mouvement de terrain**

**Eboulement ou chutes de pierres et de blocs**

**Glissement de terrain**

## **2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :**

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1828404A	Mouvement de Terrain	05/01/2018	03/11/2018
NOR19831229	Mouvement de Terrain	06/07/1983	08/01/1984

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Valserhone

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible    Modéré    Important

## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2308745A	Sécheresse	01/04/2022	03/05/2023
INTE2114775A	Sécheresse	01/04/2020	06/06/2021
INTE1917051A	Sécheresse	01/07/2018	17/07/2019

# Risque radon sur Valserhone

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Valserhone

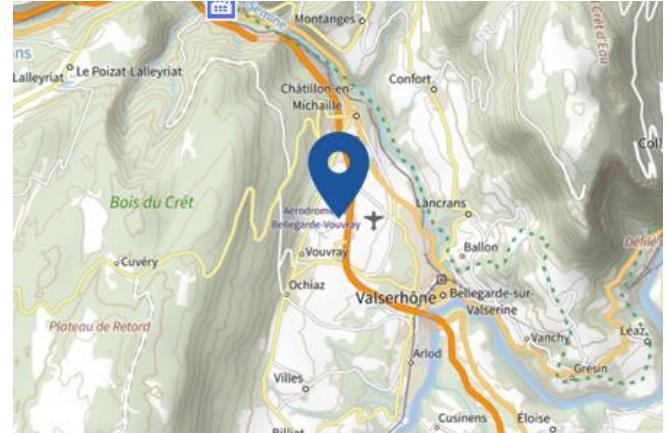
## Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :

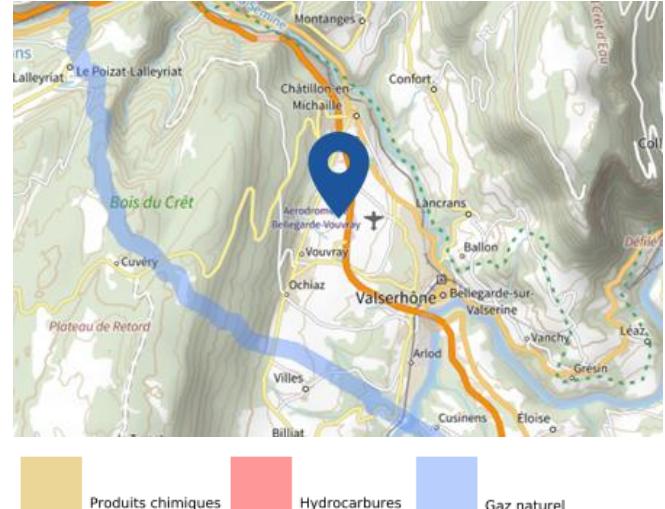
**1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune**

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SOC D EXPLOITATION DE SABLES ET MINERAUX - SAMIN	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Valserhone

 Risque sur la commune CONCERNÉ

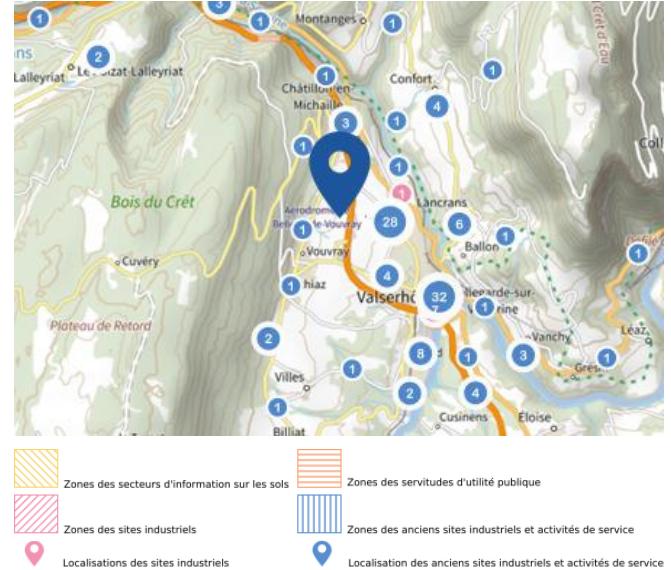
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Valserhone

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.



### SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

## Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

14 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10000265	Chute de blocs / Eboulement	Coupy
12200496	Glissement	Rue Marthe Perrin
21100687	Glissement	
21100690	Glissement	Le Bois des Pessses
21100704	Glissement	
21100706	Glissement	La Valentine
21100722	Glissement	"Sous Vanchy"
21100727	Glissement	Coupy
21100737	Glissement	Coupy
21100775	Chute de blocs / Eboulement	Nambin
21100780	Glissement	La Poterie
21100782	Chute de blocs / Eboulement	Virage
21100783	Glissement	
21100805	Glissement	Vanchy

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

4 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
RHAAA0000131	naturelle	Borne aux Ours No 1
RHAAA0000132	naturelle	Borne aux Ours No 2
RHAAA0001481	naturelle	Grotte des Copeaux
RHAAA0002475	ouvrage civil	Galerie de la Champignonnière de Mussel

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

7 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000812601	PÉCHINEY BÂTIMENT	En cours
SSP001055201	SNCF	Clôturée
SSP001066701	SCAPA FRANCE	En cours
SSP000047201	GOYOT	En cours
SSP000047201	GOYOT	En cours
SSP000047901	SKW Bellegarde SAS	En cours
SSP000047201	GOYOT	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

84 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4088334	SNCF	En arrêt	
SSP4042539	Dépôt d'ordures ménagères, anc.	Indéterminé	
SSP4042538	Dépôt d'ordures ménagères	En arrêt	
SSP4040383	Stockage de produits	Indéterminé	
SSP4040382	Garage	Indéterminé	
SSP4040381	Garagiste	Indéterminé	
SSP4040380	Garage avec poste de distribution	Indéterminé	
SSP4040016	Décharge contrôlée d'ordures	Indéterminé	
SSP4040015	Dépôt d'ordures ménagères	En arrêt	
SSP4039908	Atelier de travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039907	Atelier de travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039906	dépot de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4039905	Négociants et distribution de carburants	Indéterminé	
SSP4039904	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4039903	Station service	Indéterminé	
SSP4039902	Dépôt de carburants	En arrêt	
SSP4039899	Atelier de tôlerie, carrosserie et peinture	Indéterminé	
SSP4039898	Atelier de tôlerie/ Carrosserie/Peinture	Indéterminé	
SSP4039897	Production de carbure de calcium	Indéterminé	
SSP4039272	Déchetterie	Indéterminé	
SSP4039271	Stockage de substances radioactives sous	Indéterminé	
SSP4039270	Unité de fabrication d'ingrédients pour	Indéterminé	
SSP4039269	Station service	Indéterminé	
SSP4039268	Garage et poste de distribution de gasoil	Indéterminé	
SSP4039267	Fabrique d'instruments de musique à	Indéterminé	
SSP4039266	Travail des matières plastiques et	Indéterminé	
SSP4039265	PCB	Indéterminé	
SSP4039264	Travail et stockage des matières	Indéterminé	
SSP4039263	Travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4039262	Distribution de carburant	Indéterminé	
SSP4039261	Pressing	Indéterminé	
SSP4039260	Station service	Indéterminé	
SSP4039259	Pressing	Indéterminé	
SSP4039258	Garage avec dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP4039257	Station service	Indéterminé	
SSP4039256	Atelier de zinguerie et entretien	Indéterminé	
SSP4039255	Dépôt de carburant	Indéterminé	
SSP4039254	Pressing	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4039253	Fabrique de piles électriques	Indéterminé	
SSP4039252	dépot de liquides inflammables dans	Indéterminé	
SSP4039250	dépot de liquides inflammables de FOD	Indéterminé	
SSP4039249	DISTRIBUTION GO et FOD	Indéterminé	
SSP4039248	dépot de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4039247	Laitier avec Distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4039246	Blanchisserie, Teinturerie	Indéterminé	
SSP4039245	Station service	En arrêt	
SSP4039244	Laboratoire et fabrique de produits	Indéterminé	
SSP4039243	Epicerie avec distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4039242	dépot de liquides inflammables aérien	En arrêt	
SSP4039241	Atelier de Cannonerie	Indéterminé	
SSP4039240	Fabrique de carbure de calcium, anc	Indéterminé	
SSP4039239	Fabrique de carbure de calcium	Indéterminé	
SSP4039238	Usine à carbure, Fabrique de cyanamide	Indéterminé	
SSP4039237	Fabrication de joints moulés	Indéterminé	
SSP4039236	Atelier de peinture par pulvérisation	En arrêt	
SSP4039235	Vente, dépannage et réparation de	En arrêt	
SSP4039234	Atelier d'imprimerie	Indéterminé	
SSP4039233	Abattoir	Indéterminé	
SSP4039232	Travaux d'adduction des eaux de la	En arrêt	
SSP4039231	Appareil de distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4039230	Mécanicien et poste de distribution	Indéterminé	
SSP4039229	Garage cycle	Indéterminé	
SSP4039228	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP4039227	Atelier de soudure autogène	Indéterminé	
SSP4039024	Station officielle TECALEMIT	Indéterminé	
SSP4039023	dépot de liquides inflammables de FOD	Indéterminé	
SSP4039022	Atelier de réparations de véhicules	Indéterminé	
SSP4039021	Droguerie + dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP4039020	Droguerie et stockage de produits	Indéterminé	
SSP4039019	Constructions métalliques	Indéterminé	
SSP4039018	Industrie métallurgique	Indéterminé	
SSP4039017	"Garage des Arts" avec poste de	Indéterminé	
SSP4039015	Atelier de traitement électrolytique des	Indéterminé	
SSP4039014	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP4039013	Usine hydro-électrique et	Indéterminé	
SSP4039012	Tannerie/ Corroirie	Indéterminé	
SSP4039011	Fabrique de couleurs, vernis et encres	Indéterminé	
SSP4039010	Fabrication d'ustensiles de ménages	Indéterminé	
SSP4038499	Station service	Indéterminé	
SSP4038498	Laboratoire	En arrêt	
SSP4038447	Messagerie rapides automobiles	En arrêt	
SSP4038446	Garage de stationnement avec poste de	Indéterminé	
SSP4038356	Dépôt d'explosifs	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4038327	Commerce de chiffons	En arrêt	





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

## QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

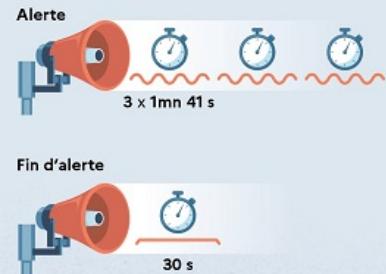
# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

### Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement

- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



### En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide



### Jusqu'à la fin de l'alerte



- RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



- ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



- RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



- NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)